



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 32064

Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les difficultés que rencontrent au quotidien les personnes handicapées pour mener une vie indépendante et librement choisie. Le 29 mai 1999, un nombre substantiel de personnes handicapées s'est retrouvé dans les rues de Paris pour faire valoir leurs droits. A l'initiative de l'association des paralysés de France (APF) et de l'Association française contre la myopathie (AFM), les personnes intéressées ont souhaité sensibiliser l'opinion publique et interpeller les élus de la nation sur la question du niveau des aides humaines et techniques qui leur sont accordées. Certaines mesures ont été adoptées en faveur des personnes handicapées et ce, malgré le déficit tendanciel des comptes de la sécurité sociale. La réforme de la loi de 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales est attendue avec impatience pour permettre une meilleure prise en considération tant des nouvelles données sociales que de la décentralisation. Il souhaiterait donc être informé des mesures qu'envisage de proposer le Gouvernement pour répondre aux attentes des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32064

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 1999, page 3934